

Le Budget

● (1515)

[Traduction]

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je demande que la motion portant production de documents soit reportée.

Le vice-président: La motion est-elle reportée?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 8 mars, de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement; et de l'amendement.

M. Gilbert Fillion (Chicoutimi): Monsieur le Président, je désire vous aviser qu'à partir de maintenant, les députés du Bloc québécois qui interviendront sur le débat sur le Budget prendront dix minutes pour exprimer leur point de vue.

Il me semble important de confronter les intentions émises par le gouvernement lors du discours du Trône et ce qui constitue son articulation véritable, à savoir le Budget. À cet effet, je citerai un bref extrait du discours du Trône: Le gouvernement «s'efforcera de clarifier le rôle du gouvernement fédéral par rapport aux autres ordres du gouvernement, d'éliminer le double emploi et les chevauchements, et de rechercher les moyens de fournir à la population des services qui répondent à ses besoins réels et de tirer le meilleur profit possible de l'argent des contribuables».

Est-ce qu'on peut me dire où, dans le Budget déposé, le gouvernement peut répondre à ces vœux pieux lancés lors du discours du Trône?

Encore une fois, le Budget pressenti par le gouvernement libéral est centralisateur. L'effort avancé pour réduire le déficit reposera sur les épaules du contribuable et des provinces.

Ce n'est pas à ce genre d'équité que les Canadiens et Canadiennes s'attendaient. Une fois de plus, on démontre l'inertie du gouvernement et une fois de plus le Québec a la démonstration—et elle est évidente, cette fois—que le fédéralisme l'étouffe; le fédéralisme tue tout plan d'action qui se voudrait constructif et novateur pour la société québécoise.

Le ministre des Finances ne cesse de répéter à qui veut bien l'entendre que son budget fait suite à un processus sans précédent de consultation auprès des Canadiens et Canadiennes. Et à quels coûts, monsieur le Président? Oui, il a consulté, mais il a fait un choix parmi ses consultants. Est-il descendu devant la

classe moyenne, devant les plus démunis pour connaître leur version, connaître leurs appréhensions? Est-il allé dans la région de Lac-Saint-Jean, région que le premier ministre lui-même qualifie de petite région?

Je représente la circonscription de Chicoutimi, durement touchée par le chômage. Le taux non désaisonnalisé pour la zone métropolitaine Chicoutimi—Jonquière, selon Statistique Canada, est de 15,7 p. 100 pour janvier 1994.

La moyenne annuelle du taux de chômage en 1992 était de 13,9 p. 100, alors que, en 1993, le taux moyen était de 16,1 p. 100. Ces chiffres sont inacceptables. Il y a donc, en janvier 1994, pour la zone métropolitaine Chicoutimi—Jonquière, 9 000 chômeurs, sur une population active de 60 000 habitants. Neuf mille chômeurs, cela veut dire des milliers d'individus affectés, des familles, des enfants, bref des ménages en difficulté. De plus, le taux de 15,7 p. 100 n'inclut pas les gens qui ne se cherchent plus d'emploi, qui sont découragés. Les 15,7 p. 100 n'incluent pas non plus les travailleurs saisonniers. C'est donc un chiffre conservateur qui occulte une réalité plus noire.

● (1520)

Le ministre des Finances est-il descendu dans la rue pour questionner ces gens-là? On livre dans ce Budget toutes les recettes pour combattre le chômeur plutôt que le chômage. La durée maximale de versement sera réduite; la période d'admissibilité est portée de 10 à 12 semaines; le taux est ramené à 55 p. 100, une diminution de 3,5 p. 100. Dans l'ensemble, certains économistes renommés estiment que plus de 50 p. 100 de la nouvelle baisse annoncée du déficit fédéral sera supportée par les chômeurs québécois et canadiens. Voilà ce qu'on a réussi à trouver pour combattre le chômage.

La vie privée des gens ne sera pas épargnée. À titre d'exemple, je cite seulement le statut du ménage, les conjoints de fait, le contrôle de l'aide sociale. On fera enquête par-dessus enquête avant de se prononcer sur l'admissibilité au programme. D'ailleurs, le gouvernement a donné mandat d'examiner les programmes de sécurité sociale du pays: l'assurance-chômage, le régime d'assurance publique du Canada, le programme de prestations fiscales pour enfants, les programmes d'emploi et de formation, le financement des programmes établis d'aide à l'enseignement et le développement social. Qu'augure l'avenir?

Après avoir créé un certain espoir dans la population en tenant un discours portant sur la création d'emploi, ce Budget sème un certain désabusement parmi les travailleurs, pire, il s'attaque aux plus démunis de notre société. La pseudo-stratégie d'emploi des libéraux est notamment orientée vers les consultations, les études, les travaux de comité.

Il y a de moins en moins de nourriture dans les réfrigérateurs des Canadiennes et des Canadiens. N'attendons pas que le réfrigérateur soit vide, sinon la population se regroupera, se soulevra et nous devrons en porter l'odieux. Le 25 octobre dernier, les Canadiens ont affirmé, avec force, leur désir de changement. On semble, du côté ministériel, l'avoir déjà oublié,